

53, square Charles Dullin 35200 Rennes

Jumeaux et plus @ Jumeaux et plus 35. fr

Mise à Disposition de Matériel 02 99 51 99 71 / 06 28 78 75 20

Photo	Matériel	Prix au mois	Photo	Matériel	Prix au mois
	landau triple Peg Perego 17 € (châssis + hamacs)				
(3)	(châssis seul)	10€		coque + base	4€
	landau double Peg Perego	15€		Peg Perego	70
	Poussettes doubles Zoom ABC Design Utilisables avec hamacs à partir de 6 mois jusqu'à 4ans (22 kg) + habillage pluie	15€		Cosy Tulip ABC Design GR0+	4€
	poussette canne Maclaren twin Triumph	8€			
	coque Bébé Confort	3€		transat	4€
	parc	4€			

Toute demande de mise à disposition du matériel est de **1 à 6 mois, renouvelable également de 1 à 6 mois** <u>selon les</u> <u>disponibilités</u>.



53, square Charles Dullin 35200 Rennes

Jumeauxetplus@Jumeauxetplus35.fr

Mise à Disposition de Matériel 02 99 51 99 71 / 06 28 78 75 20

Quand venir retirer un matériel préalablement réservé?

Date des permanences de mise à disposition du matériel

LE MARDI (en général)

JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	SEPT	OCT	NOV	DEC

Il n'y a pas de réservations de matériel possible (mise à disposition) en juillet – août.

Lorsque la permanence est le **Matin**, nous vous prions de venir : - entre 10 heures et 11 heures

Lorsque la permanence est l'**Après-midi**, nous vous prions de venir : - entre 13h30 heures et 14h30 heures

Nous vous remercions de vous conformer à ces horaires pour faciliter le travail des bénévoles qui vous accueillerons.

Qu'est-ce que la mise à disposition de matériels ?

Le matériel de puériculture pour les multiples est souvent onéreux pour un usage sur un laps de temps réduit.

C'est pourquoi, l'association Jumeaux et Plus 35 met à disposition, contre une participation modeste, les matériels du catalogue.

Comment demander la mise à disposition d'un matériel ?

Pour tout renseignements et pour réserver votre matériel, adressez-vous à Véronique uniquement le lundi matin entre 8H30 et 10 H. (Pas de permanence téléphonique pendant les vacances scolaires). Pour obtenir son numéro vous pouvez contacter l'association aux coordonnées que vous trouverez dans l'entête de ce document ou sur le site internet.

Comment venir retirer un matériel préalablement réservé ?

Vous pouvez retirer votre matériel lors des permanences de mises à disposition (dates ci-dessus), qui sont différentes des permanences du jeudi.

Le matériel de puériculture pour les multiples est particulièrement lourd et encombrant.

C'est pourquoi, nous insistons sur le fait que les futures mamans NE doivent PAS VENIR le retirer

SEULES.

Nous remercions le papa ou des amis de se déplacer ce jour-là.